
SAUVEGARDE DE LA LOIRE ANGEVINE

Association agréée par arrêté préfectoral du 13 février 2023 - Membre de "La Sauvegarde de l'Anjou" et du "Comité Loire Vivante"

14 rue Lionnaise - 49100 ANGERS

<http://www.sauvegarde-loire-angevine.org>

contact@sauvegarde-loire-angevine.org

Assemblée générale 3 avril 2025

RAPPORT MORAL

Au cours de l'année 2024, l'association s'est attachée à mener plusieurs activités contributives, comme c'est le cas depuis sa création.

Ainsi l'activité associative a notamment été monopolisée autour de l'actualité, avec une année très humide, où la gestion quantitative a reposé davantage sur les aspects crues et inondations que pénurie d'eau. Nous avons été particulièrement vigilants sur le suivi des études autour des ouvrages de protection contre les inondations. L'année 2024 est, en effet, une date remarquable pour les digues de la Loire, leur gestion étant définitivement transférée aux EPCI, suite à une période transitoire depuis 2018. Nous avons ainsi, sur ce sujet, dit notre étonnement de voir une étude de déversoirs de sécurité, prévu au PAPI Loire Authion, annulée.

L'année 2024 a vu aussi la poursuite des travaux dans le cadre du projet de rééquilibrage du lit de la Loire, travaux commencés en septembre 2021 sur le secteur de Montjean-sur-Loire et d'Ingrandes-Le Fresne sur Loire. Plusieurs réunions d'information ont eu lieu, notamment au mois d'avril où des administrateurs étaient présents.

L'association a également donné son avis sur le projet de labellisation RAMSAR « la Loire des confluences », avec un site candidat riche d'une biodiversité caractéristique et d'un écosystème remarquable. L'association a émis un avis favorable sur cette reconnaissance en zone humide internationale, démarche qui permettra, nous l'espérons, de créer une nouvelle dynamique pour la préservation des zones humides et une meilleure gestion de la ressource en eau.

Enfin, l'association participe activement au CEN (Conservatoire des Espaces Naturels) des Pays de la Loire, avec un membre de l'association présent au sein du conseil d'administration. L'association y est particulièrement vigilante sur le suivi des actions relatives à la Loire.

Une fois encore, l'association a œuvré avec l'esprit qui l'anime, depuis sa création, à savoir une démarche parfois critique mais toujours constructive sans omettre son action pédagogique avec sa lettre d'information qui est distribuée à titre gracieux aux Conseillers départementaux du Maine-et-Loire et aux maires des communes angevines riveraines de la Loire.

La Présidente
Estelle Lemoine-Maulny

SAUVEGARDE DE LA LOIRE ANGEVINE

Association agréée par arrêté préfectoral du 13 février 2023 - Membre de "La Sauvegarde de l'Anjou" et du "Comité Loire Vivante"
14 rue Lionnaise - 49100 ANGERS

<http://www.sauvegarde-loire-angevine.org>

contact@sauvegarde-loire-angevine.org

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

- 16 janvier 2024, webinaire ALM, thème inondations
- 9 février 2024, CA du CEN, Mûrs-Erigné
- 14 mars 2024, Convention Ramsar, Saumur
- 15 mars 2024, AG FNE Anjou
- 25 mars 2024, A.G. Sauvegarde Loire angevine et CA Sauvegarde de la Loire Angevine
- 9 avril 2024, Rééquilibrage du lit de la Loire, à Ancenis
- 19 avril 2024. CA du CEN à ST Georges-sur- Loire
- 31 mai 2024 – AG du CEN à Dissé-sous-le-Lude
- 5 juillet 2024, CA du CEN, à Saint Georges-sur-Loire
- 29 août 2024, comité de l'eau, préfecture de Maine-et-Loire (visio)
- 17 septembre 2024, CA Sauvegarde de la Loire Angevine
- 19 septembre 2024, entretien avec un journaliste de « Soif », Angers
- 18 octobre 2024, CA CEN Mûrs-Erigné
- 28 novembre 2024, commission locale de l'eau, préfecture, Angers
- 03 décembre 2024, Webinaire FNE, thème inondations

Publication de deux lettres d'information (tirage 280 ex.)

Compte de résultat au 31 décembre 2024

Sauvegarde de la Loire Angevine

Dépenses	Euros
60 - Achats	0,00
- Achats d'études et de prestations de service	
- Achats non stockés de matières et fournitures	
- Fournitures non stockables (eau - énergie)	
- Fournitures d'entretien et de petit équipement	
- Fournitures administratives	
- Autres fournitures	
61 - Services extérieurs	152,21
- Sous traitance générale	
- Location mobilière et immobilière	
- Hébergement site internet (HOV.COM) 2022 202	47,24
- Assurances (MAIF)	104,97
- Documentation	
- Divers	
62 - Autres services extérieurs	488,56
- Rémunérations intermédiaires et honoraires	
- Publicité, publication, imprimerie.	0,00
- Déplacements	
Adopte une chauve souris	50,00
- Frais postaux et télécommunications	303,86
- Cotis assos : CEN, FNE, Nouv Bassin, Chauve-so	134,70
63 - Impôts et taxes	0,00
- Impôts et taxes sur rémunération	
- Autres impôts et taxes	
64 - Charges de personnel	0,00
- Rémunérations	
- Charges sociales	
- Autres charges	
65 - Autres charges de gestion courante	0,00
66 - Charges exceptionnelles	0,00
68 - Dotation aux amortissements	0,00
SOUS TOTAL DES CHARGES	640,77
86 - Contributions volontaires en nature	235,00
- Mise à disposition gratuite des biens et prestations	
- Personnels bénévoles	
-Frais de déplacements à titre gratuit	235,00
TOTAL DES CHARGES	875,77

Résultat 2024 193,79

Recettes	Euros
70 - Ventes	0,00
- Prestations de services	
74 - Subventions d'exploitation	0,00
- Etat	
- Région	
- Département	
- Communes	
- Fonds Européens	
- C.N.A.S.E.A. (emplois aidés)	
- Autres	
75 - Autres produits de gestion courante	718,00
- Cotisations adhérents	718,00
- Autres :	
76 - Produits financiers	116,56
- Année 2024	116,56
77 - Produits exceptionnels	0,00
78 - Reprise sur amortissements et provisi	
SOUS TOTAL DES PRODUITS	834,56
87 - Contributions volontaires en nature	235,00
- Bénévolat	
- Prestations en nature	
- Dons en nature de frais de déplacements	235,00
- Dons de mise à disposition des biens et prestations	
- Dons particulier	
TOTAL DES PRODUITS	1 069,56

Cotisation annu 16 euros

Avoir au 1er janvier 2024	4 936,20
Résultat de l'exercice 2024	193,79
Avoir au 31 décembre 2024	5 129,99